



## Aux employé-e-s de Swissport

Bonjour,

Je suis le nouveau secrétaire syndical SSP pour le personnel de l'aéroport. J'ai vu vos délégués et je souhaite maintenant rencontrer l'ensemble du personnel de Swissport, afin de faire connaissance et parler notamment avec vous des problèmes suivants :

➤ **Retenues salariales lors des arrêts maladie**

Pour le SSP, il est parfaitement inadmissible que l'on pénalise un employé parce qu'il est malade. Aujourd'hui, l'employé perd 20% de son salaire les 3 premiers jours de maladie. Cette pratique doit être changée au plus vite.

➤ **Tâches supplémentaires**

Des tâches supplémentaires sont demandées aux employés, parfois même des responsabilités hiérarchiques, sans que les salaires soient augmentés en conséquence.

➤ **Bons repas**

Le prix des bons repas n'est plus du tout adapté aux coûts réels des différentes cafétérias de l'aéroport.

➤ **Demi-indexation des salaires**

Bien que ce n'ait pas été le cas cette année, la CCT ne prévoit qu'une demi-indexation annuelle pour les employés qui ont atteint le maximum de leur classe de salaire. Cette mesure pénalise les anciens collaborateurs.

➤ **Planification**

L'application de la dérogation pour la durée du travail pose de sérieux problèmes. En clair, des employés se retrouvent à faire de longues séries de travail, avec juste un jour ou deux de congés isolés.

Tous ces problèmes (et d'autres encore) vous concernent. C'est à vous à dire au SSP ce que vous voulez que le syndicat réclame pour vous.

C'est la raison pour laquelle il est important de venir à :

**L'assemblée générale du personnel de Swissport**  
**Jeudi 15 mai 2008 à 19h30**

**A la salle de presse de l'AIG**

Faites passer l'information aux collègues et venez nombreux-euses.

Bien à vous,

Yves Mugny – SSP Genève

**Visitez notre site internet : <http://sspta.isuisse.com>**